

Positionnement CPOM Socle PH

 Publié le 15 juillet 2021

 De Uriopss Bourgogne-Franche-Comté

GRAND ÂGE

HANDICAP

ARTICLE



INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Positionnement CPOM Socle PH

Pour rappel, l'ARS BFC a organisé une réunion le 15 juin dernier sur la « Dynamisation de l'offre à destination des personnes en situation de handicap ».

Suite à cette réunion, l'Interfédération a proposé à ses adhérents un temps d'échanges le 21 juin 2021 afin de faire remonter à l'ARS leurs questionnements et leurs retours ; ce qui a

été réalisé lors d'un RDV début juillet.

En réponse à tous ces échanges, vous trouverez en fichier joint et en accès adhérent, le courrier de l'Interfédération adressé au Directeur Général de l'ARS.

Contact URIOPSS :

03 80 68 47 20 - c.serre@uriopss-bfc.fr

Prise de position du 15/07/2021

Numéro de fiche

105.09 Ko